

MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IRD Nord pas de Calais à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un apport complémentaire de 50 000 € en date du 02 avril 2013

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions IRD Nord pas de Calais: 34 869 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 51 582 €